

**Communiqué intersyndical contractuels fonction publique**  
**suite à la mobilisation sur les non-titulaires de la Fonction publique du 20 janvier 2011**

Paris, le 21 janvier 2011

Plusieurs milliers d'agents de la Fonction publique, contractuels et fonctionnaires, ont participé aux rassemblements organisés, dans la majorité des départements, par l'intersyndicale CGT, FSU, Solidaires : 500 à 700 dans la manifestation parisienne, 400 à Bobigny, 100 à Montpellier, etc.

Ils ont exigé que le ministère de la Fonction publique passe de la parole aux actes, et ne se contente pas de déclarations sur la résorption de la précarité dans la Fonction publique.

Le gouvernement doit s'engager :

- sur un plan de titularisation s'adressant à tous les agents contractuels qui occupent un poste répondant à un besoin permanent.
- sur une réduction drastique des conditions de recours aux contractuels par les employeurs publics, afin que soit mis fin à leurs multiples abus.
- Sur une véritable amélioration des droits salariaux et sociaux des contractuels de la Fonction publique.

La 3ème réunion de négociation sur les contractuels du 26 janvier est l'occasion pour le ministère d'apporter les réponses nécessaires.

Nous refusons dans ce cadre les propositions d'extension de la précarité faites par le gouvernement, qui tient parallèlement un discours sur sa volonté de la faire reculer.

Les déclarations de l'ancien ministre de la Fonction publique Christian Jacob sur la fin de « l'emploi à vie » des fonctionnaires », tout comme la proposition de loi de Jean-François Mancel de faire basculer sur le droit privé la très grande majorité des fonctionnaires, montrent clairement le lien entre la question de la précarité et celle du statut.

Nous refusons la mise en place d'un « statut bis » de contractuel, qui menacerait à terme le statut des fonctionnaires.

Les vraies garanties pour les citoyens, c'est le fonctionnaire sous statut pour les missions permanentes et donc un large plan de titularisation.

L'indispensable sortie de la précarité pour les agents, c'est une forte amélioration de leurs droits.